

## Les agriculteurs mobilisés pour dénoncer « l'empilement des contraintes »

© 24/06/2014 |  Terre-net Média

**Paris, 24 juin 2014 (AFP) - Plusieurs milliers d'agriculteurs se sont mobilisés mardi à travers la France contre l'accumulation de « contraintes » accusées d'entraver leur travail, alors que la loi d'avenir sur l'agriculture revient cette semaine à l'Assemblée nationale.**

Au moins 15.000 agriculteurs ont participé à diverses actions dans 85 départements, selon Xavier Beulin, président de la Fnsea, **le syndicat qui avait appelé à la mobilisation**. « Il y a une vraie menace due aux **excès de réglementation**. Ce qu'on dénonce, c'est l'empilement des contraintes », a déclaré Xavier Beulin à l'Afp. La Fnsea estime qu'à terme, ces normes pourraient empêcher de « **manger français** ».

Dans sa ligne de mire, notamment : le projet d'interdiction des épandages de produits phytosanitaires à moins de 200 mètres des écoles et autres lieux « sensibles », mais aussi le traité de libre-échange en discussion avec les Etats-Unis, accusé de menacer le modèle alimentaire français.

La mobilisation avait en fait commencé dès lundi soir, devant plusieurs marchés de gros, en particulier **celui de Rungis, près de Paris**, où plusieurs centaines d'agriculteurs se sont rassemblés, ainsi que devant celui de Marseille. 400 agriculteurs du Centre, de la Nièvre et de l'Yonne, se sont regroupés à la sortie du péage de Saint-Arnoult-en-Yvelines, près de Paris, pour **contrôler l'origine des denrées alimentaires** transportées vers Rungis.

Au marché de gros de Marseille, une centaine de producteurs ont investi les entrepôts d'importateurs de fruits et légumes.

A l'aube, **250 agriculteurs se sont retrouvés sur la place de la Concorde**, en plein centre de Paris, où ils ont mis le feu à un tas de palettes et de paille, rapidement éteint par les pompiers.

### « Alerter les parlementaires »

Dans le Nord, entre 20 et 40 agriculteurs ont mené une opération matinale de filtrage et de contrôle des camions venant de Belgique, près de Maubeuge. « Ce qu'on veut, c'est qu'on impose aux produits qui rentrent en France les mêmes critères qualitatifs que les nôtres », a expliqué à l'Afp Jean-Christophe Rufin, premier vice-président de la Fdsea du Nord. Pour lui, le projet de restriction des épandages de produits phytosanitaires a été la « goutte d'eau qui a fait déborder le vase ».

Des rassemblements ont aussi lieu en Rhône-Alpes, dans le Tarn, le Bas-Rhin, en France-Comté.

Le ministre de l'Agriculture a de nouveau **tenté de rassurer les agriculteurs**, soulignant sur RTL qu'il n'avait jamais été question d'interdire l'usage des produits phytosanitaires « 200 mètres autour de toutes les habitations ». « Nous allons travailler, pour la loi d'avenir, sur une solution qui permettra d'avoir un système de protection (...) tel que des haies par exemple. Si ces protections ne sont pas mises en œuvre, nous devons réfléchir à la question de la distance vis-à-vis des écoles, crèches et maisons de retraite », a détaillé Stéphane Le Foll.

« La question des distances, nous n'en voulons pas », car cela aurait un impact sur « un tiers de la surface agricole », a réagi Xavier Beulin, souhaitant que le gouvernement dépose un amendement pour exclure cette question du projet de loi. Le texte est examiné en commission à l'Assemblée nationale cette semaine. Il passera ensuite en seconde lecture dans l'hémicycle les 7 et 8 juillet.

En Bretagne et Pays-de-la-Loire, les agriculteurs ont d'ailleurs misé sur des rencontres avec les élus, pour « alerter les parlementaires », selon un responsable régional. Les agriculteurs de la Drôme prévoyaient eux de porter des paniers de produits frais à leurs députés, pour « montrer aux élus la qualité de notre production, (...) menacée par trop de **contraintes réglementaires et administratives** », ont-ils expliqué.

Le ministère de l'Ecologie a réagi en soulignant qu'il était « important de savoir reconnaître les progrès réalisés », par exemple en matière de « modernisation du droit de l'environnement concernant l'agriculture ». La création de porcheries a ainsi été simplifiée et celle d'élevages de volailles suivra, rappelle le communiqué, citant aussi les tests en cours pour simplifier l'autorisation d'installation de méthaniseurs dans les fermes.